

## **AvenirSocial soutient l'initiative sur les bourses d'études**

AvenirSocial, l'association des professionnel-le-s du travail social en Suisse, est convaincue de l'importance de la mise en place harmonisées de bourses d'études en Suisse, tel que le préconise l'initiative sur les bourses d'études lancée par l'UNES et soumise à votation le 14 juin prochain.

L'objectif de cette initiative est d'harmoniser les 26 systèmes cantonaux d'attribution des bourses d'études. A l'heure actuelle, la liberté accordée aux cantons dans l'attribution et la détermination des montants des bourses d'études génère des disparités intercantionales très importantes. L'obtention d'une bourse d'études dépend actuellement plus du canton de domicile que de la situation financière individuelle. La pratique des cantons en matière d'octroi des bourses d'études et des montants de ces dernières est en effet très disparate. Alors que les montants des bourses d'études ne cessent de chuter, il est nécessaire d'agir.

### **Favoriser l'égalité des chances au sein de la formation en travail social**

En tant qu'association professionnelle, AvenirSocial souhaite encourager l'égalité des chances au sein du système de formation en Suisse, en particulier des formations en travail social.

L'accès à une formation tertiaire doit être garanti pour tous et toutes en Suisse, indépendamment des moyens économiques dont l'étudiant-e et sa famille disposent. L'harmonisation des bourses d'études, y compris matérielles, constituerait ainsi un petit pas dans la lutte contre la forte reproduction sociale du système éducatif helvétique, qui touche également les formations en travail social. Ce dernier ne peut ainsi que s'enrichir si les professionnel-le-s qui le composent sont représentatifs et représentatives de la diversité sociale.

Par ailleurs, compte tenu de la pénurie actuelle de personnel formé en travail social en Suisse, il est d'autant plus important que les coûts représentés par des études tertiaires ne constituent pas un frein à la poursuite d'études, ce qui est le cas aujourd'hui.

### **Instrument efficace de politique sociale**

AvenirSocial se fait également l'écho d'un constat empirique, constaté tous les jours par ses membres : le faible niveau de formation constitue encore le facteur explicatif le plus important en matière de recours aux systèmes de la protection sociale en Suisse. En ce qui concerne l'aide sociale par exemple, selon la CSIAS, « parmi les bénéficiaires de l'aide sociale âgés entre 18 et 25 ans, deux tiers environ n'ont pas de diplôme »<sup>1</sup>. Si l'on souhaite agir pour réduire la pauvreté et réduire le taux de personnes ayant recours à l'aide sociale, il est donc nécessaire d'investir pour permettre aux personnes disposant de faibles moyens économiques de poursuivre des études, et ce indépendamment du niveau socio-économique de leurs parents. Le financement et la poursuite d'études tertiaires pour les jeunes qui se trouvent à l'aide sociale est très compliqué, en particulier dans la mesure où, dans la plupart des cantons, les bourses d'études ne couvrent pas le minimum vital. La formation constitue pourtant une issue concrète pour sortir de la pauvreté.

La mise en place de bourses d'études harmonisées et couvrant le minimum vital tel que le préconise l'initiative soumise au peuple est un instrument qui a fait ses preuves pour permettre de diminuer le recours à l'aide sociale chez les jeunes, notamment selon le modèle mis en place par le canton de Vaud. Bien que l'initiative sur les bourses d'études concerne uniquement la formation supérieure, elle constitue une première étape positive permettant l'amélioration du système de formation en Suisse. C'est pour ces raisons qu'AvenirSocial appelle à voter oui à l'initiative sur les bourses le 14 juin prochain.

---

<sup>1</sup> « Bourses d'études plutôt qu'aide sociale », document de base de la CSIAS, décembre 2011, page 3